



Réseau sur l'éthique, le droit et le Sida (REDS)

**GUIDE PRATIQUE SUR LE GENRE A L'INTENTION
DES ASSOCIATIONS DE LUTTE CONTRE LE SIDA**

2010

Sommaire

Sommaire.....	1
Remerciements	2
Note aux lecteurs	3
I- Introduction.....	4
II- Définition des termes et concepts fondamentaux liés au genre	4-6
III- VIH/sida : une question liée aux spécificités de chaque sexe	6
IV- Genre et lutte contre le VIH/sida.....	7
A- Rapports de genre et VIH/sida	8
B- Rappel des objectifs fixés les Nations Unies	9
V- Pourquoi le genre est-il un élément critique de la réponse au VIH/sida ?	9-11
VI- Quels devraient être nos principes directeurs ?	11-12
VII- Quelques stratégies pour l'opérationnalisation du genre	12
A- Rappel de quelques outils d'analyse et d'intégration du genre	12-15
B- Institutionnalisation du genre : Comment élaborer une politique genre ?.....	15
C- Genre dans la gestion des ressources humaines au sein d'une organisation	15-16
D- Intégration du genre dans le cycle projet	16-18
VIII- Intégration du genre dans les programmes de lutte contre le VIH/sida en vue de la réduction de la féminisation de l'épidémie	18-20
IX- Conclusion	21
X- Bibliographie	22
XI- Annexe	23-24

Remerciements

Plusieurs personnes – membres du REDS et d’autres organisations de la société civile - ont contribué à la rédaction de ce document : qu’elles reçoivent ici notre profonde gratitude et amitié.

Nous remercions la Fondation de France pour sa contribution financière à cette publication.

Les sources originales de ce document sont citées à la bibliographie.

Les points de vue exprimés dans cette publication sont ceux des auteurs et ne correspondent pas nécessairement aux positions officielles des autorités camerounaises ou du bailleur de fonds.

Note aux lecteurs

Bien que complexe et difficile, l'introduction du genre dans le large éventail des réponses au VIH/sida est nécessaire pour freiner l'épidémie. Pour le REDS, l'engagement à prendre en compte le rôle critique que joue le genre dans la vie sexuelle et reproductive ainsi que son influence sur la prévention du VIH est essentiel à la mise en place de programmes réussis. Il est important de noter que cette publication ne cherche pas à faire une revue exhaustive des questions relatives au genre, mais plutôt à examiner certaines des implications majeures spécifiques au VIH/sida ainsi que les actions que les organisations de la société civile peuvent mettre en place pour renforcer leur réaction à l'épidémie. C'est pourquoi, l'accent est donc mis sur la compréhension du concept du genre, les outils et conseils permettant d'opérationnaliser le concept dans le travail quotidien de ces organisations. La réalisation de ce document s'insère donc dans une démarche de développement des compétences en matière de genre.

I- Introduction

L'intégration du genre est devenue incontournable dans tous les programmes de développement y compris dans la lutte contre le VIH/sida. C'est l'une des principales leçons apprises au cours de la première phase de notre projet à l'Ouest Cameroun. Une volonté de prendre en compte le genre a été verbalisée par tous les acteurs de la société civile rencontrés. Ils ont compris l'importance d'utiliser une perspective de genre dans leur travail par la compréhension de la manière dont les programmes et politiques fonctionnent pour les femmes et les catégories sociales défavorisées. La recherche de la parité homme/femme et la justice sociale constitue le but ultime de l'action humaine.

Les expériences de mise en œuvre du genre existent déjà au sein de certaines organisations de la société civile de la région de l'Ouest Cameroun. Nous avons été heureux de partager et discuter ces expériences et les leçons apprises des différents acteurs dans l'intégration du genre dans leurs activités. Nous sommes également restés attentifs aux doléances formulées par quelques associations sur leur désir d'une meilleure appropriation du concept genre et de son application dans le champ du développement en général et de la lutte contre le sida en particulier.

La publication de ce document est un premier élément de réponse dans l'accompagnement méthodologique du REDS en destination des associations. Elle n'a pas l'ambition de cerner tous les aspects conceptuels du genre, mais de mettre à la disposition des acteurs de la société civile des connaissances simples adossées à une pratique et une expérience de plus d'une décennie de lutte contre le sida. Elle n'empêche pas non plus la recherche par ces acteurs du soutien technique indispensable pour l'opérationnalisation du genre.

II- Définition des termes et concepts fondamentaux liés au genre

1- Définition du Genre

Le mot « genre » est ce qui différencie les aspects sociologiquement attribués à l'identité d'un individu, des caractéristiques physiologiques des hommes et des femmes. Le genre a trait à notre façon de penser, comment nous nous sentons, et ce que nous pensons pouvoir et ne pas pouvoir à cause de concepts socialement définis de masculinité et de féminité. Le genre a trait à la position des hommes et des femmes les uns par rapport aux autres. Ces relations sont fondées sur des rapports de pouvoir.

Pour faire simple, disons que le genre est l'ensemble des rôles et responsabilités sociales assignés respectivement aux hommes et aux femmes par une communauté donnée. C'est un construit social et un principe fondamental de l'organisation de la société, un concept basé sur les différences établies entre les différentes catégories (hommes/femmes ; jeunes/vieillards ; riches/pauvres...).

Dans la société, le pouvoir, le travail, les ressources, les responsabilités, le statut, les conditions, les droits... sont répartis selon le genre dans les familles, les communautés, les structures de gouvernance, les institutions religieuses, les institutions traditionnelles, les projets, les associations... Ces rôles de genre :

- sont appris et évoluent,
- se définissent entre les différents groupes /catégories sociales. Toutefois, la relation homme/femme est transversale et mérite analyse aussi bien au sein d'une catégorie sociale qu'entre catégories.
- sont différents selon la culture, l'ethnie, la race, etc.
- imposent des contraintes aussi bien aux femmes qu'aux hommes.
- ont une influence plus répressive sur les femmes.

- ont une implication négative sur le développement.
- etc.

2- Différence entre Sexe et Genre

Alors que le mot genre sert à décrire des caractéristiques sociales, le mot sexe des caractéristiques biologiques. L'individu vient au monde avec son sexe, alors que le genre lui est inculqué à travers un processus de socialisation. Le sexe ne change pas, il est constant, tandis que le genre et les rôles masculins et féminins qui en découlent changent et varient à l'intérieur des cultures et entre elles.

SEXE	GENRE
Déterminé par la biologie : condition physique, chromosomes, organes génitaux	Construit par la société (appris par la socialisation)
Immuable	Susceptible de changement (dynamique)
Caractéristique individuelle	Caractérise les rapports entre les hommes et les femmes (social)
Universel	Culturel

Exemples relatifs au sexe : - Seules les femmes peuvent donner naissance
 - Seuls les hommes peuvent féconder

Exemples relatifs au genre : - Les femmes et les hommes peuvent être directeurs d'entreprises
 - Les femmes et les hommes peuvent prendre soin des enfants

3- L'égalité du genre: C'est quand hommes et femmes ont les mêmes chances, les mêmes opportunités, droits et obligations dans les sphères publics et privés:

- dans la législation et les politiques
- dans l'accès aux ressources et aux services dans le cadre de la famille comme dans celui de la communauté ou de la société en général
- dans l'accès à l'éducation et à des chances d'améliorer son potentiel de développement social
- dans l'accès à des emplois générateurs de revenus dans l'accès au pouvoir et à l'influence

4- Equité du genre : Elle est réalisée quand les politiques, les programmes et les ressources reflètent les besoins différenciés des hommes et des femmes et y répondent. Elle peut aussi être définie comme le fait de tenir compte des capacités et potentialités de chacun/e dans :

- La répartition des tâches et responsabilités
- L'évaluation/appréciation de l'effort fourni dans la réalisation d'une tâche
- Les contributions possibles à un projet donné.

L'équité du genre renvoie au sens de la justice sociale : à chacun selon ses potentialités/capacités, pour que l'objectif fixé soit bien atteint.

L'iniquité entre les genres est préjudiciable au travail de développement et un obstacle au développement de manière général.

5- Mesures correctives

Des traitements différentiels doivent être appliqués pour garantir l'équité du genre. Des mesures doivent être prises pour compenser les désavantages historiques et sociaux qui empêchent hommes et femmes de jouir des mêmes règles du jeu. On pourrait parler de *discrimination positive* quand elle est nécessaire pour corriger une injustice.

Il faut retenir que pour lutter contre les discriminations liées au genre, l'objectif à atteindre doit être l'équité et l'égalité des genres.

6- Agents d'impulsion et de régulation du genre

Les principaux responsables du genre sont :

- La famille, les relations, la communauté : ceci se fait dès la naissance à travers le choix du nom, les cadeaux, etc.
- L'école : à travers l'orientation scolaire, les activités sportives, etc.
- La religion : à travers la répartition des rôles (pasteur, prêtre, sœur...), le port du voile, etc.
- Les structures légales : à travers les lois traditionnelles, les lois étatiques, etc.

Le « GENDER TREE » permet d'établir clairement les relations de cause à effet entre :

- **Les racines**, nos croyances et nos perceptions qui déterminent nos valeurs, nos normes et s'expriment à travers...
- **Le tronc** (Etat, lois, églises, structures éducatives, médias, familles...) qui formalise ces valeurs et normes dans les institutions telles que la famille, le système éducatif, le gouvernement, etc. Dans ces institutions, les valeurs et normes sont transmises de génération en génération. Ceci assure que les individus les multiplieront et les perpétueront pour obtenir....
- **Les fruits et les feuilles** (accès à la connaissance, accès aux moyens de production, participation aux prises de décision, manière de se comporter...) qui sont les manifestations des différences dans les habitudes selon les groupes de genre tels que transmis par les racines et le tronc.

III- VIH/sida : une question liée aux spécificités de chaque sexe

L'épidémie est liée aux spécificités de chaque sexe parce que :

- Bien que le VIH/sida affecte aussi bien les hommes que les femmes, ces dernières sont plus exposées pour des raisons biologiques, épidémiologiques, sociales, juridiques, politiques et économiques.
- L'épidémie est alimentée par des situations où les macros politiques ont entraîné une augmentation des inégalités hommes/femmes.

- Seuls des changements concrets du comportement sexuel des hommes peuvent freiner la rapide progression du VIH chez les femmes.
- La féminisation de la pauvreté est une caractéristique essentielle de l'impact socioéconomique du VIH/sida. Ce sont inévitablement les femmes qui ont la charge de s'occuper des personnes infectées et des malades. Dans les ménages où elles s'occupent de l'agriculture de subsistance, cela a pour effet de réduire le temps de production dans les exploitations, de compromettre la sécurité alimentaire de la famille, de retirer les filles de l'école pour combler la demande de main d'œuvre supplémentaire non rémunérée dans le ménage.
- Les cadres juridiques et de politique générale existants doivent être examinés à la loupe du genre pour garantir des changements positifs et durables. Les lois qu'il faut réviser sont, entre autres les lois portant sur la prévention et la suppression du travail de l'industrie du sexe, les lois relatives à l'homosexualité, les lois qui réduisent l'accès des femmes aux biens servant à la production, telles que les lois sur l'héritage, le mariage, le divorce, et les pratiques sexuelles liées à la culture.

IV- Genre et lutte contre le VIH/sida

A- Rapports de genre et VIH/sida

- Les normes sociales définies pour les différents groupes d'individus peuvent avoir une incidence sur la propagation du VIH.
- Pour les femmes, le risque et l'exposition à la maladie sont exacerbés : par des normes selon lesquelles il est inconvenant pour la femme d'être au fait de la sexualité, ou de suggérer l'utilisation de préservatif ; le lien courant entre l'abus de drogues et le sexe en échange de drogues ou d'argent ; et le recours des migrantes et des réfugiés, ainsi que des femmes qui traversent des problèmes familiaux, au travail sexuel.
- Pour les hommes, le risque et l'exposition sont accrus par : des normes selon lesquelles il est difficile à un homme d'admettre une connaissance insuffisante de la sexualité ; le lien entre la socialisation et l'usage d'alcools ; la fréquence de la consommation abusive des drogues, y compris injectables ; et des emplois à prédominance masculins (par exemple, la conduite de camions, le métier de marin, et les métiers de l'armée) qui sont sources de mobilité et d'éclatement des familles.
- Dans les cultures qui considèrent le VIH comme un signe de promiscuité sexuelle, les normes de genre déterminent la façon dont les hommes et les femmes infectés par le VIH sont perçus, dans la mesure où les femmes séropositives sont plus stigmatisées et rejetées que les hommes. Les normes de genre influent également sur la façon dont les membres de la famille vivent le VIH et les décès dus au sida, et y font face. Par exemple, ce sont les femmes qui sont souvent chargées des soins, tandis que les jeunes filles orphelines risquent davantage d'être retirées de l'école que leurs frères.

Ainsi, les réponses face à l'épidémie doivent se fonder sur une connaissance des attentes et des besoins spécifiques des hommes et des femmes, et il est possible qu'elles aient à remettre en question des normes adverses.

B- Rappel des objectifs fixés les Nations Unies

« D'ici l'an 2005, ayant à l'esprit que (...) au plan mondial, les femmes et les filles sont affectées par le VIH/sida de manière disproportionnée, développer et accélérer la mise en œuvre de stratégies nationales visant à : encourager la promotion des femmes et leur pleine jouissance des droits de la personne, promouvoir la responsabilité partagée des hommes et des femmes à garantir des rapports sexuels sans risque, renforcer la capacité des femmes à contrôler et à décider librement et de manière responsable des questions liées à leur sexualité afin d'accroître leur capacité à se protéger elles-mêmes contre l'infection à VIH » (Paragraphe 59), et éliminer « toutes les formes de discrimination, et toutes les formes de violence contre les femmes et les enfants, y compris les pratiques traditionnelles et les coutumes nuisibles, l'abus, le viol et tout autre forme de violence sexuelle, les violences physiques et le trafic des femmes et des jeunes filles. » (Paragraphe 61). **Déclaration d'engagement sur le VIH/sida, Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies, juin 2001.**

« D'ici l'an 2005, mettre en œuvre des mesures visant à accroître les capacités des femmes et des jeunes adolescentes à se protéger elles-mêmes contre les risques de l'infection à VIH, en particulier par la mise à disposition de soins et de services de santé, y compris de santé sexuelle et reproductive, et par l'éducation à la prévention qui encourage l'égalité du genre dans un cadre culturel favorable au genre. » (Paragraphe 60). **Déclaration d'engagement sur le VIH/sida, Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies, juin 2001.**

Cette déclaration a au moins deux conséquences majeures pour la communauté internationale, à savoir :

- Soutenir l'émergence d'un environnement favorable qui promeut et protège les droits des femmes et des filles et leur autonomisation, dans le contexte du VIH
- Traduire les engagements politiques en actions et ressources accrues répondant aux besoins des femmes et des filles et protégeant leurs droits dans le contexte du VIH

V- Pourquoi le genre est-il un élément critique de la réponse au VIH/sida ?

Plus de 75 % des infections à VIH sont transmises par les rapports sexuels entre les femmes et les hommes. Dans les pays où les jeunes constituent une forte proportion des nouvelles infections, les jeunes femmes séropositives sont parfois six fois plus nombreuses que leurs pairs masculins séropositifs (ONUSIDA). **Il est donc essentiel de prendre en compte les rôles liés au genre et la dynamique du pouvoir entre les femmes et les hommes, ainsi que de la manière dont ils influencent les relations sexuelles et la prise de décision, pour une prévention efficace** en vue de mettre fin à la pandémie du VIH/sida. Les normes socioculturelles, les croyances et les pratiques qui s'appliquent aux femmes et aux hommes et les affectent différemment ont un effet direct sur la vulnérabilité à l'infection à VIH. Par exemple, on élève souvent les filles et les femmes dans la soumission et dans l'ignorance des questions sexuelles avant le mariage. Elles craignent souvent des représailles de la part de leurs partenaires et d'autres personnes, ou d'être taxées de femmes aux mœurs légères, sans pudeur et infidèles, si elles osent parler de questions liées à la sexualité et à la santé sexuelle, y compris les IST/VIH. Par ailleurs, bien que de nombreuses femmes souffrant d'IST soient asymptomatiques, lorsqu'elles souffrent de problèmes causés par les IST, elles les acceptent comme une chose naturelle. En revanche, on s'attend souvent à ce que les garçons et les hommes soient très informés et expérimentés sexuellement, à ce qu'ils soient virils et en bonne santé, et à ce qu'ils puissent exprimer leurs prouesses sexuelles pour prouver leur masculinité par des relations sexuelles multiples et occasionnelles (y compris les travailleuses du sexe), l'infidélité et la

domination dans les relations sexuelles. Ceci empêche de nombreux hommes de poser des questions ou de rechercher des services d'IST/VIH/sida.

Lors de la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies (UNGASS), juin 2000, le Rapport du Secrétaire Général a déclaré « *qu'il faut traiter clairement des inégalités liées au genre qui aggravent l'épidémie* » (para 88).

La vulnérabilité des filles et des femmes au VIH est disproportionnée. Leur prédisposition physiologique - au moins deux à quatre fois supérieure à celle des hommes - est aggravée par des formes sociales, culturelles, économiques et légales de discrimination. La pauvreté, le statut social inférieur et l'absence de droits économiques égaux et d'opportunités exposent les femmes au trafic et à l'exploitation sexuelle, à l'assujettissement à des « protecteurs » et à l'échange de faveurs sexuelles contre des produits ou le minimum nécessaire. Par ailleurs, les filles et les femmes ont aussi des niveaux d'éducation et d'alphabétisation inférieurs – un des déterminants les plus importants globalement du statut de la santé sexuelle et reproductive. Le mariage précoce et la vulnérabilité liée à l'âge et aux normes peuvent encourager le respect de l'autorité des hommes en matière de sexualité et de pratiques contraceptives, et faire du sexe un devoir pour la femme, sans tenir compte des risques encourus par elle. Ainsi, le mariage peut être un facteur de risque majeur pour les femmes impuissantes à négocier l'utilisation du préservatif ou le comportement extraconjugal de leur mari. Les études montrent que dans certaines régions, une forte proportion de femmes séropositives mariées est très probablement infectée par leur mari, qui représente leur seul partenaire sexuel.

Les valeurs sociales entourant la fertilité et la maternité empêchent souvent les femmes d'utiliser des préservatifs ou les mères séropositives d'avoir recours à l'allaitement artificiel pour leurs bébés. La violence sexuelle et les pratiques traditionnelles nuisibles exposent aussi les femmes au VIH. Dans les pays à forte prévalence, les filles et les femmes portent une part de responsabilité disproportionnée dans la prise en charge des malades et des orphelins, tout en luttant pour maintenir les revenus du ménage, la productivité et la sécurité alimentaire, dans des conditions de pauvreté croissante. Des réponses adaptées qui encouragent l'égalité du genre sont des éléments essentiels, si l'on veut pouvoir renverser la tendance : les filles et les femmes doivent être stimulées et les garçons et les hommes encouragés à devenir des partenaires responsables capables de soutien.

Qu'avons-nous appris jusqu'à présent ?

L'intégration des questions de genre dans les programmes de prévention du VIH - notamment prendre en charge la dynamique du pouvoir et surmonter les barrières socioculturelles - est essentielle. Ceci implique de comprendre et de répondre aux problèmes spécifiques auxquels sont confrontés les groupes particuliers de filles et de garçons, de femmes et d'hommes, pour la prise de décision et la négociation de rapports sexuels volontaires et à moindre risque ; cela signifie aussi encourager la libre discussion sur la santé sexuelle, et défier les normes négatives du genre. Les stratégies de renforcement de capacité des filles et des femmes à développer l'estime de soi, la réflexion critique, l'affirmation de soi et à avoir accès à des opportunités accrues et à une autonomie économique se sont révélées efficaces pour la prévention du VIH. Encourager les garçons et les jeunes hommes à défier les stéréotypes masculins négatifs les aide à résister aux pressions non désirées de leurs pairs et à mieux prendre soin d'eux-mêmes et de leurs partenaires.

Le manque de respect des droits des femmes en matière de reproduction peut être un frein important à la prévention du VIH. Les femmes plus jeunes ou célibataires sont souvent confrontées à la

discrimination dans les services de santé du fait de leur âge et de leur statut matrimonial, et sont plus exposées à un traitement irrespectueux. Les femmes enceintes séropositives sont confrontées à des choix extrêmement difficiles, étant donné la forte corrélation sociale existant entre la fertilité, la maternité et l'acceptation sociale, l'harmonie du couple, l'identité et la réalisation de soi. Le manque d'accès aux services ainsi que la crainte du conseil du VIH ou d'autres interventions liés au VIH, coercitifs et caractéristiques d'un manque de respect pour les choix en matière de reproduction, la crainte du blâme, de la honte et de la révélation de leur statut peut éloigner ces femmes d'une prise en charge en temps voulu.

L'initiation à des valeurs d'équité aussitôt que possible permet aux jeunes gens de se protéger contre les infections à VIH. Les identités basées sur le genre se consolident au cours de l'adolescence et de la jeunesse, qui correspond aussi à la période où la majorité de la population dans le monde devient sexuellement active ; pourtant les jeunes n'ont pas souvent accès à l'éducation et aux services d'éducation sexuelle sensibles au genre, y compris les préservatifs pour les personnes sexuellement actives. Encourager très tôt la promotion de normes et de valeurs de prise en charge et de respect mutuels ainsi que d'égalité entre les sexes peut permettre aux filles et aux garçons de développer une vision plus positive et plus responsable sur les questions de la sexualité et de la santé de la reproduction et leur permettre d'acquérir des comportements de prévention.

La violence basée sur le genre expose, directement et indirectement, les filles et les femmes au VIH/sida. On estime qu'une femme sur cinq, au niveau mondial, subit des violences physiques de la part de son partenaire, et un tiers à la moitié des femmes violentées signalent également des violences sexuelles. Les filles sont particulièrement vulnérables à l'abus sexuel, à l'inceste, au viol et au trafic sexuel, et sont souvent les cibles de viol systématique et d'autres formes d'abus sexuel en temps de guerre et en situations d'urgence - ce qui les expose au VIH de manière directe. La crainte de la violence ou de l'abandon peut empêcher les femmes de rechercher le conseil et le dépistage du VIH, et d'informer leurs partenaires des résultats de tests.

VI- Quels devraient être nos principes directeurs ?

1- La prévention du VIH/sida doit être approchée à partir d'un cadre de développement multisectoriel global renforçant le pouvoir et l'autonomie des filles et des femmes et encourageant l'égalité du genre.

L'appui des programmes aux initiatives spécifiques aux femmes, telles que celles qui facilitent le processus d'autonomisation en vue d'identifier et de contrer les effets des handicaps fondés sur le genre, peut conduire à l'affirmation de soi pour une prise en charge personnelle et la protection du VIH/sida. Dans certains cas, cela peut nécessiter la création « d'espaces sûrs » réservés aux filles et aux femmes afin de renforcer leur confiance en soi, d'assurer leur pleine participation et leur prise de conscience de leurs droits. Des groupes constitués uniquement d'hommes peuvent créer des opportunités de discussion libre sur leurs préoccupations, les pressions subies et les émotions ressenties, pouvant conduire à un changement des attitudes et des comportements qui les exposent eux et leurs partenaires féminines au risque du VIH/sida. Aussi bien chez les femmes que chez les hommes, la motivation de la prise en charge et de la protection par soi-même – y compris l'adoption d'un comportement sexuel plus sain – est liée à la perception de perspectives futures positives.

2- La protection du droit à la reproduction et des droits de la femme au titre des droits de la personne devrait être encouragée tout au long de la durée de vie de l'ensemble des efforts de prévention du VIH.

Le droit à la confidentialité, au choix volontaire et éclairé, à l'information sur l'ensemble des options disponibles, et à la non-discrimination basée sur l'âge, le genre, le statut matrimonial, racial, sérologique ou autres devrait être mis en exergue comme élément critique d'une prévention efficace aussi bien pour les femmes que pour les hommes. Tous les programmes devraient veiller à l'application et à la diffusion des instruments internationaux pertinents, notamment la Convention relative à l'élimination de toutes les formes de discrimination contre les femmes (CEDAW), et les directives des Nations Unies sur le VIH/sida et les droits de la personne.

3- La participation des bénéficiaires auxquels ils sont destinés est fondamentale pour la pertinence et l'efficacité des programmes

Il s'agit en particulier des groupes de femmes, de jeunes et de personnes vivant avec le VIH/sida. Leur participation à tous les niveaux de prise de décision locale et nationale et de mise en place de programmes de prévention du VIH garantit davantage des réponses favorables aux utilisateurs prenant en compte les réalités diverses, les différents besoins et perspectives des femmes et des hommes tout au long de leur vie, outre la promotion de leur droit à participer aux décisions qui affectent leur vie.

VII- Quelques stratégies pour l'opérationnalisation du genre

A- Rappel de quelques outils d'analyse et d'intégration du genre

1- Buts de l'analyse genre

- Promouvoir un développement durable et équitable
- Comprendre les rôles, besoins et priorités des perspectives de tous les membres de la communauté (femmes et hommes, jeunes et vieux, riches et pauvres...)
- Comprendre les capacités et obstacles de tous les membres de la communauté dans la participation active à la prise de décisions
- Fournir aux organisations un cadre opérationnel leur permettant d'assembler des informations pour l'estimation des besoins spécifiques au genre
- Utiliser les méthodes participatives de collecte des données pour conscientiser les partenaires et le personnel de vulgarisation impliqué
- Avoir un état des lieux des relations entre les femmes et les hommes dans une communauté donnée.

2- Résultats attendus de l'analyse genre

- Equité améliorée dans les relations entre les femmes et les hommes
- Participation efficace des différentes composantes sociales
- Transformation des relations sociales de genre.

3- Outils d'analyse du genre

a) La division du travail selon le genre

Cet outil permet de saisir les différents aspects de la division du travail dans une société donnée. Il

permet de poser les questions suivantes :

- Qui fait quoi ?
- Quelles sont les tâches accomplies par les femmes et par les hommes ?

Selon l'activité concernée et les objectifs de l'analyse, on peut étendre le questionnement à plusieurs niveaux : Quand ? Comment ? Avec quoi ? Avec qui ? Etc.

b) Les types de travail

Il permet de déterminer si le travail des différentes composantes est lié à leurs rôles de production, de reproduction (ceux associés à la procréation et comprenant les activités ménagères liées à l'entretien de la famille) ou communautaire. Il permet aussi de faire la différence entre les différents types de travail ainsi que la charge de travail de chacun.

Travail reproductif : entretien du ménage et les soins de toutes sortes des ses membres.

Travail productif : production de biens et de services pour la consommation et pour le commerce font partie de cette catégorie, qu'il s'agisse d'une activité salariale ou non. Femmes et hommes peuvent être impliqués dans du travail productif, mais leurs fonctions et leurs responsabilités sont différentes. Le travail productif des femmes est souvent moins visible et moins valorisé que celui des hommes.

- **Travail communautaire** : organisation collective ou de services sociaux ou d'évènements collectifs (cérémonies, célébrations, activités pour l'amélioration de la communauté. Participation dans des groupes et organisations, engagements dans la politique locale, etc.). Les hommes quant à eux participent à la politique locale, de manière organisée ou informelle, souvent dans le cadre de partis nationaux. Contrairement aux femmes, les hommes sont souvent rétribués pour leur travail ou bénéficient de manière indirecte par une amélioration de leur statut ou une augmentation de leur pouvoir.

c) Accès et contrôle des ressources et bénéfices

Ce troisième outil détermine les ressources auxquelles les hommes et les femmes ont accès selon leur genre et les bénéfices que chaque genre tire de ces travaux. Qui accède aux ressources ? Qui les contrôle ? Qui bénéficie des ressources disponibles ou apportées par le projet et des bénéfices qui en découlent ?

Exemple de ressources

- Ressources naturelles/matérielle : maisons, poste radio, terre, capital, outils, forêts, facteurs de production, véhicules...
- Marché : marché de travail, acheteurs, vendeurs...
- Ressources socioculturelles : information.
- Compte bancaire.

d) Facteurs d'influence

Dans toute structure sociale, les rapports entre les genres (rôles et responsabilités) sont déterminés par des facteurs comme l'économie, la religion, la culture, les traditions, l'écologie, la démographie, la législation, l'éducation, etc., qui peuvent modifier les rapports entre les genres.

Dans le cadre d'une étude du genre, l'analyse de ces différents facteurs permet de dégager les contraintes et avantages que ces facteurs peuvent avoir dans la promotion de l'égalité des genres et l'accès des femmes à plus de pouvoir.

e) Condition et situation

Cet outil sert à mesurer les répercussions de projets et programmes sur les conditions de vie matérielles des hommes et des femmes et sur leur situation.

La condition fait référence à l'état matériel des femmes (types de travail, besoins des familles en eau, alimentation, éducation, etc.).

Par contre, la situation se rapporte à la position sociale, économique des femmes comparativement à celle des hommes (écart de salaires entre hommes et femmes, chance d'accès à l'emploi, participation aux instances législatives, vulnérabilité face à la pauvreté et à la violence, etc.).

f) Besoins pratiques et intérêts stratégiques

Les projets de développement s'efforcent d'identifier et de résoudre les problèmes des collectivités visées. De façon générale, les projets visent à répondre aux besoins pratiques et à améliorer les conditions de vie. Les besoins concrets des hommes et des femmes sont ceux dont la satisfaction leur permet à eux et à leurs familles, d'accéder assez rapidement à un certain bien être. Ils sont étroitement liés à leur situation socio-économique et sont leurs besoins quotidiens les plus élémentaires. Ils contribuent d'une certaine façon à maintenir et même à renforcer les rapports traditionnels entre hommes et femmes ; même si par ailleurs, ils ont des effets bénéfiques sur les conditions.

Les besoins pratiques sont élémentaires : eau, alimentation, santé, école. Pour répondre à ces besoins, il est possible d'élaborer des activités de développement à court terme (octroi d'équipement, formation, puits, centre de santé, petits crédits, etc.).

Les intérêts stratégiques sont moins évidents et moins facilement identifiables par les femmes elles-mêmes, car ils renvoient à l'organisation communautaire, à la culture, à la politique, au pouvoir. En général, les besoins stratégiques des femmes sont liés à un besoin de plus grande égalité dans la division du travail, l'accès à la formation, la distribution des richesses et des ressources, la participation aux prises de décision et l'exercice du pouvoir.

g) Niveaux de participation

Les femmes ont été déjà participantes et bénéficiaires de projets de développement sans que pour autant leur condition ou situation en soi grandement changées ou améliorées. Être agent d'un projet de développement, même s'il est destiné aux femmes seulement, ne leur permet pas nécessairement d'être des agents dans les processus globaux de développement.

La participation peut se traduire à différents niveaux : les femmes peuvent être bénéficiaires de l'aide, des ressources naturelles ou des services sans participer de quelque façon que ce soit à leur apport et sans exercer de contrôle sur la continuité de cette aide ; elles peuvent aussi être consultées sur les problèmes, les besoins et les solutions possibles. Le genre et développement (GED) vise la participation la plus entière possible au niveau du pouvoir des femmes et des hommes, dans toutes les activités de

développement. La notion de différents degrés de participation nous permet d'être conscient de la manière dont les femmes et les hommes ont participé et peuvent participer et la mesure dans laquelle cette participation peut contribuer à leur donner plus de pouvoir.

h) Possibilités et potentiels de transformation

Les rapports entre les hommes et les femmes ne sont pas aussi rigides qu'on a tendance à le faire croire. Socialement déterminés, ces rapports changent, évoluent et se modifient avec le temps. Ainsi, l'analyse GED permet de savoir dans quelle mesure un projet donné peut transformer les conditions et les situations des hommes et des femmes qu'il cible.

Comment ce projet peut-il contribuer et contribuera-t-il à la transformation des relations entre les personnes défavorisées et les avantages ?

Ces facteurs particulièrement importants, doivent pouvoir s'intégrer à l'analyse comme des éléments positifs ou négatifs sur lesquels il est possible de s'appuyer ou qui risquent au contraire d'affecter les résultats attendus.

B- Institutionnalisation du genre : Comment élaborer une politique genre ?

L'intégration du genre au sein d'une organisation ne peut être efficace que s'il existe une volonté politique forte, matérialisée par l'existence d'une politique genre formelle élaborée de manière participative, connue et respectée par tous les membres et de l'organisation.

Concernant les éléments d'une politique genre, il faut d'emblée souligner qu'il n'existe pas de politique genre standard. Cependant, on peut énumérer à titre indicatif, quelques éléments importants à y intégrer :

- **Le contexte** : Pourquoi une politique genre au sein de votre organisation ? Quelle est la vision de votre organisation par rapport au genre ? Pourquoi prendre en compte le genre dans votre organisation et auprès de ses cibles, partenaires... ?

- **Préciser l'objectif de votre organisation en matière d'intégration du genre.**

- **Les stratégies de votre organisation en matière d'intégration du genre** : Comment votre organisation entend aborder la question, les axes d'intervention : intégration du genre de manière transversale (documents, processus de travail, comportement, méthodologie de collaboration...), renforcement des capacités (actions d'empowerment global de la femme...), sensibilisation et renforcement des capacités des hommes et des femmes de l'organisation et des partenaires sur la problématique genre ?

- **Les actions précises** : Quelles actions concrètes votre organisation entreprendra pour promouvoir la prise en compte du genre ?

C- Genre dans la gestion des ressources humaines au sein d'une organisation

- **Prise en compte du recrutement** : Il faut veiller à au moins deux éléments :

- Termes de référence de recrutement (par exemple, spécification de l'option de discrimination positive), préciser les quotas de femmes et d'hommes dans les recrutements.

La discrimination positive est un principe instituant des traitements préférentiels afin de promouvoir l'égalité/l'équité et rétablir une égalité des chances, compromise par des pratiques racistes ou sexistes, ou par l'accentuation des inégalités socioéconomiques (cas des prestations sociales accrues pour les démunis/es). Comme nous l'avons relevé précédemment, la discrimination positive doit avoir un caractère temporaire et de rééquilibrage social.

- Canal de diffusion de l'annonce de recrutement accessible aux hommes et aux femmes

- Prise en compte du triple rôle dans la gestion des ressources humaines
- Renforcement de l'accès et du contrôle des hommes et femmes aux ressources
- Renforcement du leadership et l'empowerment des hommes et femmes

D- Intégration du genre dans le cycle projet

Il faut rappeler que le projet est l'ensemble d'activités ordonnées dans une suite chronologique de réalisations, prévoyant des moyens, des responsabilités, des délais, des lieux, des méthodes, des stratégies, des objectifs à atteindre, des résultats attendus, des moyens ou des sources de vérification, en vue de la résolution d'un problème ou de l'exploitation d'une opportunité.

Nous allons nous appesantir très succinctement sur les éléments qui structurent un projet et le rôle que le genre peut jouer lors de son élaboration. Il faut se rappeler que les différents outils d'analyse et d'intégration du genre explorés plus haut doivent être mobilisés pour mieux rendre compte de l'implication de toutes les parties prenantes au projet et de leurs besoins et contributions à toutes les étapes du projet. Ce qui contribuera efficacement à la réussite du projet.

1- L'analyse de la situation

La première étape du cycle du projet consiste à définir le problème que le projet tentera de résoudre. Indépendamment du domaine du projet (agriculture, environnement, etc.), les analyses sexospécifiques aux niveaux macro et micro décrites précédemment font partie intégrante du processus d'identification du projet parce qu'elles aident à décrire le contexte dans lequel s'inscrit le problème identifié. En comprenant à quel niveau se situe l'origine du problème (p. ex. politique fédérale, réaction de la communauté à une loi), les auteurs de projet sont mieux en mesure de définir le problème et de proposer des solutions. Il faut ajouter que cette analyse prend également en compte le temps, le climat, l'environnement, la géographie, l'environnement politique... Une proposition de projet devrait comprendre un énoncé relatif au genre pour expliquer la portée des résultats de l'analyse. Si l'analyse sexospécifique n'est pas considérée nécessaire, un projet solide comprendra un énoncé expliquant en quoi le projet n'est pas discriminatoire en ce qui concerne le genre puisqu'il est rare qu'un projet de lutte contre le VIH et le sida aient les mêmes répercussions sur les femmes et sur les hommes.

2- La définition des objectifs

Ce sont les changements que le projet doit apporter. Les objectifs sont des changements observables, mesurables, au niveau des comportements, des attitudes, d'engagements, ou de valeurs socioculturelles de groupes. Il peut s'agir aussi de pratiques légales, institutionnelles d'une société donnée. Ils sont classés en objectif général et en objectifs spécifiques. L'objectif sera facilement élaboré en convertissant le problème en une solution positive. Les objectifs sont exprimés en général par des verbes d'action à l'infinitif.

L'objectif général est l'objectif à long terme (7 ans et plus). Pour le réaliser, plusieurs acteurs autres

que ceux du projet doivent intervenir. L'objectif général est un changement observable et mesurable dans le bien-être, la santé ou la qualité de vie des individus, familles et communautés. Par exemple :

- Contribuer au renforcement de l'égalité des sexes au Cameroun pour un développement durable. Les objectifs spécifiques sont en général à court terme (1 à 5 ans). Ex. : Intégrer le genre dans toutes les stratégies sectorielles de développement du Cameroun.

3- La définition des activités et les stratégies

Il s'agit d'identifier un ensemble d'opérations qui permettront d'atteindre les objectifs retenus. Les stratégies sont les actions à entreprendre pour atteindre les objectifs spécifiques.

Il faut analyser le processus de mise en œuvre du projet pour déterminer s'il se déroule comme prévu. Cette évaluation permettra d'adapter le projet aux besoins et d'apporter les modifications qui s'imposent au niveau opérationnel si nécessaire. Après avoir établi que les interventions se déroulent comme prévu, l'analyse sexospécifique examine si les hommes et les femmes participent comme prévu. Si tel n'est pas le cas, il faut déterminer si c'est en raison d'hypothèses fausses au sujet des femmes et des hommes ou si des facteurs imprévus font obstacle à la participation.

A cette phase, il faut décrire la mise en œuvre du projet. L'analyse organisationnelle est capitale si l'on veut que la mise en œuvre du projet aborde les questions liées au genre. Il faut considérer deux aspects:

- **Personnel** : Le personnel responsable du projet possède-t-il suffisamment de compétences dans le domaine du genre pour mettre en œuvre le projet efficacement? Au besoin, il faudrait offrir une formation aux femmes et aux hommes à tous les échelons de l'organisation pour s'assurer qu'ils comprennent bien les répercussions du projet sur le genre.

- **Structures organisationnelles** : La structure de l'organisation peut améliorer ou nuire à l'accès, à la possession et au contrôle des ressources matérielles et non matérielles. Bien que ce soit souvent les femmes qui sont limitées à cet égard, les hommes aussi sont touchés négativement par les structures déterminées par le genre dans les projets de lutte contre le sida. Par exemple, ils peuvent hésiter à demander des services de santé offerts par des infirmières.

4- La définition des résultats attendus

Ils dépendent des activités programmées et des objectifs à atteindre. Ce sont les résultats des changements réalisés par le projet au sein de la communauté.

5- La définition des indicateurs

Ils permettent de s'assurer que les activités programmées ont effectivement été réalisées et que les résultats escomptés ont effectivement été atteints. Par exemple, pour les exemples d'objectifs spécifiques précédemment cités, les indicateurs seront : toutes les stratégies sectorielles ont pris en compte le genre, et, pour le second : la proportion de femmes parlementaires est de 20% au Cameroun.

Certains indicateurs sensibles au genre peuvent être utilisés pour mesurer la participation des hommes et des femmes à un projet, programme ou une politique. Nous citerons, à titre d'exemple, les suivants :

- Proportion des femmes impliquées dans la planification, la mise en œuvre et l'évaluation ;
- Niveau de bénéficiaires acquis par les hommes et les femmes, du fait du projet ;
- Effets des activités du programme/projet sur les rôles productifs et reproductifs des hommes et des femmes ;
- Niveau d'habilitation des femmes renforcé pour la prise de décision.

Plutôt que de mettre au point des indicateurs pour mesurer les effets du programme sur les femmes seulement ou en comparaison avec les hommes, l'analyse sexospécifique doit examiner comment les projets façonnent l'expérience des femmes et des hommes et comment ils influencent les relations entre eux.

6- L'analyse des moyens

Cette opération permet d'identifier les ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à l'exécution des activités retenues. Cette analyse sera faite en distinguant les moyens attribués aux femmes et aux hommes, leur distribution et leur utilisation par ces différentes catégories.

7- Les hypothèses ou risques

Ce sont les facteurs ou aléas susceptibles de compromettre ou d'empêcher la réalisation d'un objectif. Leur analyse permet d'éviter l'échec du projet en anticipant les solutions.

8- L'évaluation

Elle permet de mesurer le degré de réalisation des résultats attendus, c'est-à-dire, d'apprécier :

- l'efficacité (comparaison entre les objectifs et les résultats) ;
- l'efficience (comparaison entre les résultats obtenus et les moyens mis en place) ;
- l'impact (effet du projet à long ou moyen terme) ;
- la viabilité (le projet peut-il à présent s'auto financer ?) ;
- la pertinence (appréciation de la stratégie) ;
- la participation ou la satisfaction des bénéficiaires.

Si le projet est bien conçu et que les objectifs et les activités correspondent aux priorités des hommes et des femmes, l'évaluation du projet devrait être une étape simple qui détermine comment et dans quelle mesure le projet a atteint ses objectifs. Le projet a-t-il eu un effet positif ou négatif sur les femmes et sur les hommes ? A-t-il remis en question les stéréotypes ou les normes selon le genre dans la communauté ? A-t-il offert aux femmes et aux hommes de véritables choix, différents des possibilités qui existaient auparavant ? Cette information est à son tour intégrée dans le cycle du projet pour redéfinir le problème identifié à l'origine et pour améliorer la conception du projet.

VIII- Intégration du genre dans les programmes de lutte contre le VIH/sida en vue de la réduction de la féminisation de l'épidémie

- **Assurer des programmes de santé sexuelle et reproductive sensibles au genre pour la prévention du VIH chez les jeunes personnes.** L'accès à l'éducation de la sexualité sensible au genre (dans et hors de l'école) et aux services amis des jeunes devrait être rapidement élargi, notamment :
 - *Les efforts d'éducation et de sensibilisation axés sur la motivation du changement de comportement,*

notamment en prenant en compte les facteurs socioculturels, les mythes, les attentes et le double niveau de normes qui s'appliquent différemment aux filles et aux garçons et qui inhibent leur protection personnelle contre le VIH/sida.

- *La mobilisation à base communautaire pour la création d'un environnement favorable.* Les pairs éducateurs jeunes des deux sexes peuvent servir de modèles communautaires en matière d'égalité du genre et de comportement responsable. Les parents, les principaux membres de la famille, les enseignants et les autres membres de la communauté devraient être sensibilisés aux réalités du genre, des questions de santé sexuelle et de VIH chez les jeunes, en insistant sur le développement d'attitudes ouvertes et non critiques leur permettant de remplir leur devoir en offrant un environnement favorable aux jeunes gens.
- *Les préservatifs masculins et féminins devraient être largement disponibles et distribuer aux personnes sexuellement actifs des deux sexes* dans les lieux où ils peuvent y avoir accès le plus facilement et de manière anonyme, notamment les distributeurs publics, les endroits publics où ils se réunissent (exemple : les clubs de danse, les lieux de travail, de sport), et les milieux stratégiques du même sexe ou mixtes.
- *La formation* des pairs éducateurs, des prestataires de services et d'autres travailleurs sociaux devrait mettre l'accent sur les aptitudes interpersonnelles sensibles au genre et sur le conseil à l'intention des hommes et des femmes concernant la libre communication, les questions de relations, la santé sexuelle et la sexualité, y compris l'utilisation des préservatifs masculin et féminin et la double protection pour les jeunes sexuellement actifs.
- *Les services* devraient garantir le droit à la non discrimination, à la confidentialité et à la vie privée, et faire particulièrement attention aux problèmes spécifiques auxquels chaque sexe peut avoir à faire face dans la négociation de relations sexuelles plus
- **Intégrer la prévention des IST/VIH, le conseil et le dépistage sensibles au genre dans les programmes existants de santé de la reproduction en vue de prévenir la transmission chez les femmes enceintes.**
- *Les campagnes de sensibilisation publique et à base communautaire* sur la prévention du VIH et la grossesse devraient viser les femmes ainsi que les hommes et la communauté en général afin de créer un environnement favorable à la prévention du VIH chez les femmes enceintes. Le contenu des messages devrait répondre aux facteurs et aux obstacles socioculturels spécifiques qui affectent les femmes et les hommes dans l'adoption de comportements de prévention, y compris ceux liés aux rôles conjugués et aux pressions entourant la fertilité et la virilité.
- *Les services de formation et de conseil des prestataires de services* devraient s'appuyer sur la compréhension des identités et des obstacles potentiels spécifiques aux femmes et aux hommes par rapport à la prévention et au dépistage du VIH, tels que les attentes sociales liées à la maternité, la résistance du partenaire à l'utilisation du préservatif et au dépistage, les risques liés à la violence du partenaire ou aux rapports extraconjugaux non protégés, et les hésitations dues au manque de confiance envers les services de santé. La formation devrait souligner le respect des droits de la femme à la reproduction, et devrait inclure le conseil du partenaire et des couples. Les services devraient fournir le conseil du partenaire pour les cas où la participation des hommes est identifiée comme bénéfique et désirée par la femme, afin de la soutenir dans la négociation de l'utilisation du préservatif ou de l'aider à éviter des relations sexuelles à risque.

- *La référence à des services* doit être rendue disponible aux femmes enceintes séropositives et à leur partenaire partout où a lieu le test du VIH, afin d'assurer l'accès à des soins et à un traitement de suivi, y compris aux groupes de soutien et à d'autres programmes.
- **Tenir compte des questions spécifiques au genre liées aux programmes sur les préservatifs et à l'approvisionnement en produits concernant les IST/VIH.**
- *Du côté de la demande*, l'accent devrait être mis sur le renforcement des capacités des acteurs régionaux de lutte contre le sida à satisfaire les besoins des utilisateurs et des utilisatrices et à améliorer leur accès aux méthodes de prévention. Par exemple, les questions concernant la taille du préservatif peuvent être particulièrement pertinentes pour les garçons adolescents et les coûts peuvent constituer une préoccupation pour les jeunes ou pour les utilisatrices du préservatif féminin. Les préservatifs féminins devraient être encouragés et introduits dans les communautés par le renforcement des capacités et le plaidoyer comme importante option du renforcement de capacité des femmes.
- *Du côté de l'offre*, il conviendrait d'appuyer les systèmes logistiques afin de rendre les produits de prévention de la santé de la reproduction largement disponibles, y compris les diagnostics et les traitements simples des infections sexuellement transmissibles, les préservatifs féminins et masculins, la contraception d'urgence (exemple dans les cas de rupture ou du port incorrect du préservatif et en cas de viol), des kits de dépistage du VIH, et des kits d'accouchement sans risque.
- *Dans les situations d'urgences et de conflits*, et pour les populations réfugiées et déplacées, où les femmes sont souvent exposées à la violence sexuelle à grande échelle et au sexe pour la survie, il y a un besoin particulier d'assurer des quantités suffisantes de ces produits. Pour étendre l'accès aux préservatifs, les groupes de femmes et les autres réseaux non gouvernementaux devraient être impliqués dans leur distribution.

IX- Conclusion

La parité homme/femmes et la prise en compte des autres catégories sociales défavorisées dans les programmes de développement – et de lutte contre le sida en particulier - est fortement corrélée à ce qui se passe dans l'environnement politique et social du pays en matière d'équilibre de genre. Si le pays pratique déjà une politique de parité, il est plus facile pour les associations de s'en inspirer. Malheureusement, pour le moment, on est loin du compte.

Les constats sont connus et les interventions à entreprendre également mais, les actions concrètes restent insuffisantes. Et, souvent, c'est à cause d'un contexte social, culturel et religieux défavorable que les actions envisagées ont du mal à être mises en œuvre. La féminisation du sida en cours dans notre pays interroge nos convictions et pratiques en matière de genre. Il serait donc judicieux de mener d'intenses activités de plaidoyer en direction des leaders politiques, religieux et communautaires en faveur des initiatives qui visent l'équilibre de genre. Nous espérons que cet opuscule apportera aux organisations de la société civile l'information, la motivation et l'encouragement pour que cette initiative novatrice, audacieuse et décisive en faveur du genre dans le contexte du VIH/sida devienne une réalité pour tous.

X- Bibliographie

- Déclaration d'engagement sur le VIH/sida. Assemblée générale spéciale des Nations Unies sur le VIH/sida (UNGASS), 25-27 juin 2001.
- Genre, VIH et droits humains – Manuel de formation, ONUSIDA/UNIFEM
- Le Groupe de travail inter agences sur le genre (IGWG), Bureau de la Santé mondiale de l'USAID p.56
- Manuel de formation des leaders et membres d'associations féminines et autres partenaires.
- Promotion de l'égalité et de l'équité entre les sexes, MINPROFF – Projet CMR/04/02/P05, Juillet 2005.
- Rapport final de la réunion de Dakar sur le genre. Fonds Mondial-Onusida, 26-28 janvier 2010.
- Rapport de l'atelier de formation sur les stratégies d'intégration du genre dans les organisations de la société civile, FIDEPE, 22-24 juin 2009
- Relever les défis du VIH, Sida, et des MST : une réponse en fonction du genre

Annexe 1 : Politique de genre du CIPCRE

BUREAU EXECUTIF

ORIENTATION POUR UNE MEILLEURE INTEGRATION DU GENRE DANS LES INTERVENTIONS D'ASSOAL

Contexte : le problème du Genre est une des questions les plus préoccupantes de ce siècle. Au Cameroun, les ONG et associations sont nombreuses qui en ont fait l'objet de toutes leurs interventions. Au sein d'ASSOAL, la question est entendue et traitée dans le sens d'un plus grande implication des catégories sociales défavorisées dans les processus visant le changement social et l'amélioration des conditions de vie. Mais surtout de la recherche de la parité entre les moins nantis sociaux et les plus nantis : recherche des équilibres homme-femme, jeunes-vieux, riches-moins riches, etc.

A ce titre, en dehors de quelques actions de sensibilisation ASSOAL a participé à la mise en place et à l'animation des chantiers genre et jeunes du réseau national des habitants du Cameroun, dans le but de contribuer par la coordination des interventions visant une plus grande responsabilisation de ces deux groupes sociaux. Par ailleurs, depuis 2005, de nombreuses organisations de jeunes, de femmes, d'habitants de quartiers défavorisés ont sollicité ASSOAL pour leur donner des appuis dans la mise en œuvre de leurs activités. Ces demandes s'expriment en termes de formation, appui à la communication, appui à la mise en place des actions de plaidoyer, appui au montage des projets générateurs de revenus, etc.

Défis majeurs : les interventions d'ASSOAL dans ces champs n'ont pas obéi à une stratégie préalable. En terme, la question du genre est traitée au cas par cas. Pourtant, les interpellations des membres, la demande des associations partenaires du RNHC et certaines ONG appelle à davantage de réponse pour éviter de décevoir les cibles.

Il s'agit en effet de faciliter la prise en compte de problématique genre dans les interventions d'ASSOAL et du RNHC en temps qu'approche mais aussi comme thème transversal d'intervention.

Propositions urgentes

En interne

- 1- Introduire dans les textes organiques (RI, chartes diverses) un chapitre sur le genre avec des cotas pour une plus grande responsabilisation des groupes défavorisés dans la prise des décisions les concernant.
- 2- Prendre en compte ce cota dans la mise en place des équipes techniques liées aux projets et dans l'animation des processus de recrutement. En partant de la composition des comités chargés des recrutements.
- 3- Identifier et prendre des mesures incitatives pour renforcer la participation des femmes et des jeunes filles aux activités d'ASSOAL
- 4- La question du genre devra continuer à être traité au sens actuel de la parité.
- 5- Renforcer la formation des groupes concernés (femmes, jeunes, personnes du troisième age intégrées à ASSOAL) à la vie associative.
- 6- Une campagne d'information sera organisée à cet effet.
- 7- Prendre des mesures dans le cahier d'organisation interne pour appliquer les droits des femmes et les droits spécifiques des personnes intégrées dans l'équipe technique

- 8- Dans les ordres du jour de toutes les rencontres statutaires d'ASSOAL, la thématique Genre est désormais obligatoire pour faire le suivi des actions entreprises.

En externe

- 1- Prendre en compte la question du genre dans tous les projets mis en œuvre
- 2- Identifier et prendre des mesures incitatives pour renforcer la participation des femmes et des jeunes filles aux activités du chantier genre du RNHC
- 3- Soutenir la création et l'animation des chantiers genres dans les autres villes du Réseau des habitants en jouant un rôle central dans la communication, le partage d'expérience et le plaidoyer pour le respect des droits des catégories ciblées
- 4- Renforcer la formation des groupes concernés (femmes, jeunes, personnes du troisième âge intégrées à ASSOAL et au RNHC) à la vie associative. Une campagne d'information sera organisée à cet effet en partenariat avec le chantier genre et les autres organisations partenaires dans les autres villes du RNHC pour sensibiliser les organisations à la nécessité de tenir compte du genre dans toutes leurs interventions.
- 5- Inclure dans la charte du RNHC un chapitre pour la prise en compte du genre dans toutes les interventions des organisations membres du RNHC.
- 6- Mettre en place un fonds pour le soutien aux activités génératrices de revenus en faveur notamment des jeunes, des femmes, des PVVIH+ et des personnes du troisième âge. La CGP pourra expérimenter cette démarche en partant d'un seul site expérimental.
- 7- Affilier les catégories concernées aux MCS et prendre des mesures pour assurer une partie des cotisations annuelles à leur bénéfice.

L'ensemble de ces mesures devra faire l'objet de textes ou décisions à inclure au RI, à la charte du RNHC ou au manuel de procédure administratives et comptables selon le cas.

Fait à Yaoundé, le

Le Bureau Exécutif

